



Prendre soin de VOUS

Guide de Bienvenue Santé Salariés

Découvrez le guide pratique de votre
complémentaire santé





Bienvenue dans votre complémentaire Santé AXA !

Mais d'abord, une complémentaire Santé, à quoi ça sert ?

C'est un contrat santé que votre employeur a souscrit pour vous et qui complète les remboursements de la Sécurité sociale ! Un atout bien-être indéniable pour prendre soin de vous sans compter.

Votre partenaire Santé et Bien-être

Au-delà des remboursements que nous devons, nous avons à cœur de vous accompagner pour préserver votre santé et vous aider à soigner votre budget santé.

Des services que vous allez vraiment utiliser

Inclus dans votre complémentaire et sans frais supplémentaires, découvrez Angel et ses services : chat prévention, médical et social, mon coach bien-être, réseau de soins Itelis ...

AXA toujours là pour vous protéger

Sommaire

01.

Votre
Espace
Client



02.

Les
services



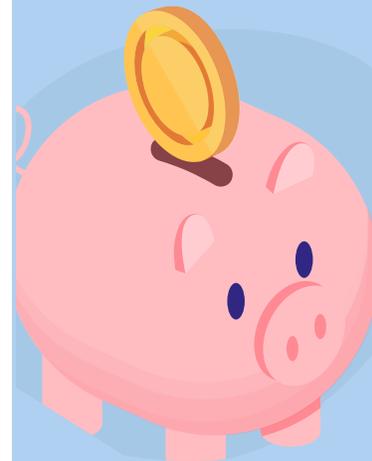
03.

Les
offres
exclusives



04.

Les
dépenses
santé



05.

Les
contacts





Votre Espace Client

Retrouvez en ligne des services qui vous simplifient la vie au quotidien.

COMMENT Y ACCÉDER ?

Lors de votre 1^{ère} connexion :

- 1** Connectez-vous à votre **Espace Client** axa.fr
Cliquez sur **Première connexion**.
- 2** Saisissez l'adresse e-mail de votre choix et choisissez votre code confidentiel.
- 3** Renseignez votre numéro de Sécurité sociale, date de naissance et l'identifiant d'activation ou le numéro d'adhérent.
- 4** Pour poursuivre votre adhésion en ligne, vous devez ensuite accepter les Conditions Générales d'utilisation.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE

Directement sur votre Espace, vous pouvez :

-  Retrouver les informations sur le contrat
-  Suivre les remboursements
-  Retrouver et télécharger l'Attestation Tiers Payant
-  Ajouter un ayant droit* *Fonctionnalité disponible courant 2024*
-  Transmettre les documents (devis, justificatifs, factures, ...) et suivre l'avancement des demandes
-  Retrouver l'historique des questions/réponses
-  Accéder à tous les services (chat prévention, médical et social, mon coach bien-être, réseau de soins Itelis, etc.).

Le saviez-vous ?

Si vous adhérez via un Bulletin d'adhésion papier, vous trouverez votre numéro d'adhérent nécessaire à votre première connexion sur votre Attestation Tiers Payant.



Votre Espace Client

Retrouvez en ligne des services qui vous simplifient la vie au quotidien.

Comment finaliser votre adhésion et renforcer vos garanties ?

1

Vérifiez et validez vos informations personnelles

Vous pouvez faire la modification de vos données personnelles et/ou ajouter vos bénéficiaires couverts sur le contrat obligatoire.

2

Choisissez la formule surcomplémentaire la plus adaptée à vos besoins et à votre budget.

Sélectionnez la formule de votre choix pour obtenir le montant actualisé de la cotisation mensuelle de la surcomplémentaire choisie.*

3

Vous pouvez étendre vos garanties à vos ayants droit non couverts par l'entreprise*.

4

Validez le récapitulatif avec le tarif de la formule choisie et renseignez vos coordonnées bancaires.

Le saviez-vous ?

Vous pouvez **renforcer vos garanties** pour adapter la couverture à vos besoins personnels et compléter votre contrat souscrit par l'entreprise.

L'adhésion est facultative. La cotisation est prélevée mensuellement et par avance sur votre compte bancaire.





Votre Espace Client

Retrouvez en ligne des services qui vous simplifient la vie au quotidien.

L'ATTESTATION TIERS PAYANT

La version digitale de l'attestation de Tiers Payant est disponible **7j/7 et 24h/24** sur votre Espace Client.

3 choix s'offrent à vous :

1. **Téléchargez votre Attestation de Tiers Payant** et transmettez-la au professionnel de santé.
2. **Accédez à la version mobile** et présentez directement votre attestation depuis votre smartphone.
3. **Imprimez votre attestation** après l'avoir téléchargée (si vous souhaitez garder le format papier).

> Comment utiliser votre Attestation de Tiers Payant ?

Vous pouvez bénéficier d'une **dispense d'avance de frais** en la présentant :

- Aux chirurgiens-dentistes, opticiens et audioprothésistes **partenaires du réseau de soins Itelis**.
- Aux pharmaciens, opticiens, laboratoires, radiologues, auxiliaires de santé, centres de santé, fournisseurs de "dispositifs médicaux", transporteurs sanitaires médicalement prescrits lorsqu'ils ont signé la convention proposée par SP Santé.
- En cas d'hospitalisation, pour émettre une demande de prise en charge.
- En cas de soins externes dispensés dans un établissement hospitalier conventionné ISanté.





Votre Espace Client

Retrouvez en ligne des services qui vous simplifient la vie au quotidien.

COMMENT ÊTRE REMBOURSÉ PLUS RAPIDEMENT ?

> La Télétransmission

La Télétransmission vous permet de **percevoir vos remboursements beaucoup plus rapidement**, sans aucune intervention de votre part. Nous réalisons ces échanges informatiques avec les régimes obligatoires.

> Comment faire ?

Connectez-vous directement sur ameli.fr pour choisir votre nouvelle complémentaire santé AXA pour vous et chacun de vos bénéficiaires (ou pour toute démarche liée à la télétransmission). Après quelques jours, suivez le statut depuis votre Espace Client.

À NOTER

Les échanges informatiques fonctionnent uniquement entre le régime obligatoire **et un seul organisme de complémentaire santé**.

En cas d'adhésion à plusieurs organismes, vous devez **choisir celui avec lequel vous souhaitez établir la télétransmission**.

CAS PARTICULIER

Certaines caisses de régimes obligatoires **ne souhaitent pas mettre en place** les échanges informatiques avec les complémentaires santé.

> Que faire dans ce cas ?

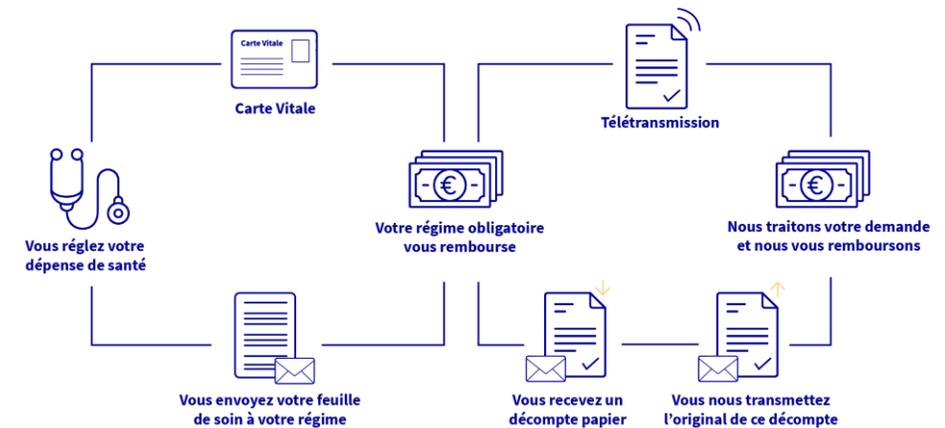
Vous devrez alors nous adresser **les originaux des décomptes de votre régime obligatoire** sur votre Espace Client - « Mes services en ligne ».

Le saviez-vous ?

En cas d'anomalie de votre télétransmission, vous êtes alerté sur votre Espace Client comme ceci :



Activez votre télétransmission pour vous simplifier la vie





Votre Espace Client

Découvrez les services et avantages en ligne pour vous simplifier la vie au quotidien.

VOS DEMANDES

1. Transmettre une demande et la suivre

Sécurisé et plus rapide

En déposant vos documents dans votre Espace Client :

- vos devis
- vos demandes de prise en charge optique, dentaire ou audio
- les autres demandes non remboursées par le régime obligatoire

Suivez depuis votre espace client l'état d'avancement de votre demande (Reçu, En cours, Traité,...).

> **Quels justificatifs fournir pour être remboursé ?** Consultez votre Notice d'information pour trouver la liste des pièces à nous joindre.

> **Que faire en cas d'hospitalisation ?** Retrouvez toutes les informations concernant l'hospitalisation dans la rubrique « Préparer son hospitalisation ».

2. Consulter les réponses à vos demandes À tout moment

Comme par exemple les retours sur vos devis, vos prises en charge, ...

Retrouvez vos échanges avec nos conseillers dans une messagerie accessible sur votre Espace Client.

> **Vous ne retrouvez pas vos informations ?**

Vous pouvez contacter nos conseillers Santé dans la rubrique Contactez-nous.

> **Une question ? Découvrez notre FAQ**

Une liste des réponses aux questions les plus fréquentes est à votre disposition sur votre Espace.

3. Suivre les remboursements

Ecoresponsable, informé au plus tôt

Vous pouvez suivre vos remboursements sur votre Espace Client.

A chaque virement, vous recevrez un mail de notification vous invitant à vous connecter pour consulter le détail du remboursement, la nature des actes et la répartition de la prise en charge entre le régime obligatoire et AXA.

Vous avez la possibilité de télécharger vos décomptes au format PDF et les sauvegarder sur votre ordinateur personnel.

Vous pouvez à tout moment vous désabonner de l'Option Zéro papier. Vous ne recevrez plus de notification. Un décompte trimestriel vous sera adressé par voie postale.



Echangez par chat

!

Une question sur vos remboursements ?

Echangez avec un conseiller par chat directement sur votre Espace Client.



Votre Espace Client

Découvrez les services et avantages en ligne pour vous simplifier la vie au quotidien.

VOS CHANGEMENTS DE SITUATION

> Vos démarches en ligne

Pour tout changement de situation, il convient d'effectuer vos opérations via [votre Espace Client](#).

Pensez à nous faire parvenir **les justificatifs nécessaires** via votre [Espace Client](#) dans « [Mes services en ligne](#) » en cliquant sur « [Déposer des documents](#) » pour chaque événement (changement d'adresse, certificat de scolarité, Justificatif Pôle Emploi, ...).

NOS CONSEILS SANTÉ : ON VOUS INFORME !

> L'avis sur devis : c'est quoi ?

Avant d'engager des frais, le service gratuit « [d'avis sur devis](#) » vous permet de bénéficier des conseils d'un spécialiste sur la prestation qui vous est proposée par votre chirurgien-dentiste, votre opticien ou votre audioprothésiste.

La démarche est simple :

Avant toute dépense, adressez-nous **le devis du professionnel de santé**, via [votre Espace Client](#), dans « [Mes services en ligne](#) » en cliquant sur « [Déposer des documents](#) » ou « [Demander une prise en charge hospitalière](#) ».

Notre spécialiste analysera ce devis et nous vous informerons dans les plus brefs délais de son avis.

ET ENCORE PLUS D'AVANTAGES :



Vous êtes informé(e) de **tout tarif excessif ou incohérent**, des montants remboursés par votre complémentaire santé et ceux restant à votre charge au regard d'éléments objectifs tels que le prix moyen s'appliquant sur le marché.

itelis

Si vous passez par un **partenaire du réseau de soins Itelis**, inutile de faire établir un devis, l'opticien fera le nécessaire directement en ligne.



Votre Appli Mon AXA

Avec l'Appli Mon AXA, j'accède à mes services à tout moment et n'importe où !



Transmettre les documents (devis, factures, etc.) et suivre les demandes



Retrouver et télécharger son Attestation Tiers Payant



Suivre ses remboursements



Echanger avec les professionnels de Santé Angel



Accès aux prestations Itélis



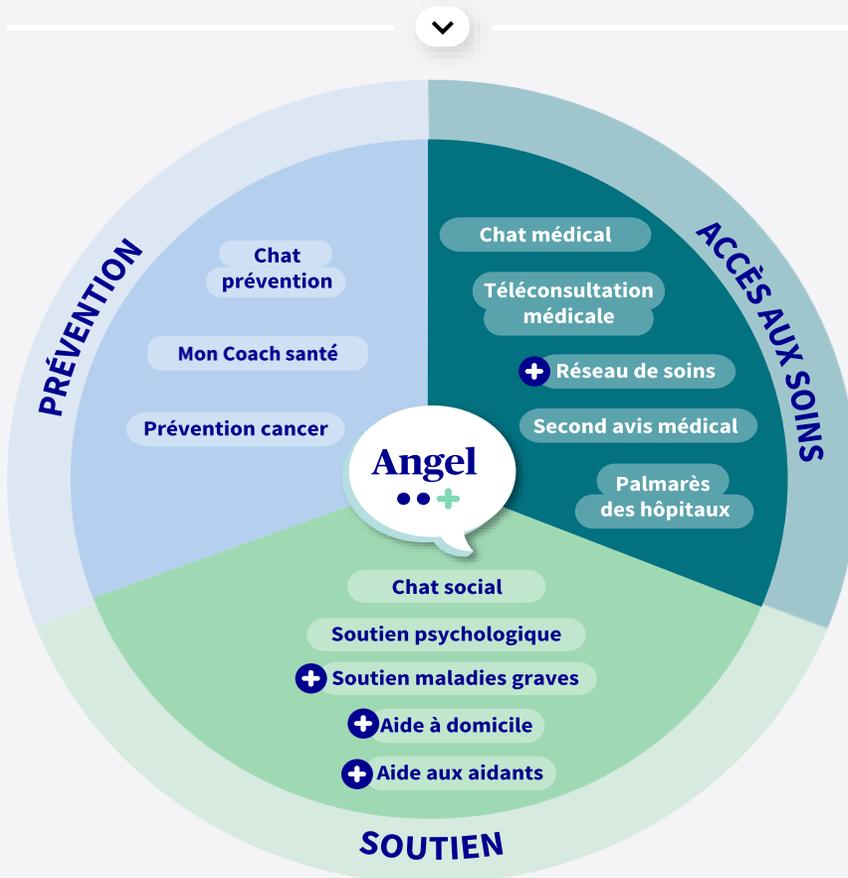
Consulter les informations liées à ses contrats en cours ainsi que son statut de télétransmission

Consulter les coordonnées de son ou ses conseillers

Consulter ses informations personnelles et accéder au paramétrage de la biométrie et de ses notifications

Les services

Les clés pour prendre soin de votre santé



Angel
••+

Votre santé est votre bien
le plus précieux

Pour vous aider à la préserver, découvrez Angel.

Grâce à Angel, accédez à des professionnels de santé et des services pour prendre soin de vous, au quotidien comme en cas de coup dur.

SERVICES INCLUS DANS VOTRE

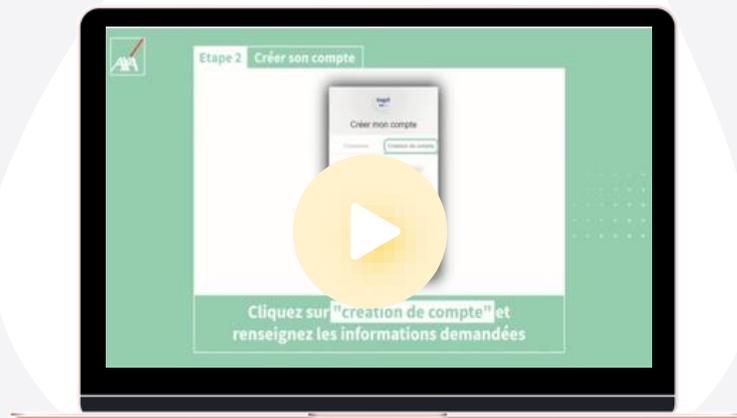
CONTRAT

SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Les services

Comment accéder à Angel ?

CRÉER SON COMPTE



Pour visualiser la vidéo depuis votre smartphone, scannez ce QR code



Depuis l'Espace Client
ou [angel.fr](https://www.angel.fr)

 **36 33**
(coût d'un appel local)

Les services



Chat prévention, médical et social

Du lundi au samedi
de 9h à 19h



OBTENEZ DES RÉPONSES À TOUTES VOS QUESTIONS DE SANTÉ

Des réponses à toutes les questions santé
L'équipe Angel répond aux interrogations médicales ou sociales, conseille, facilite les démarches et trouve des solutions adaptées pour vous et vos proches.

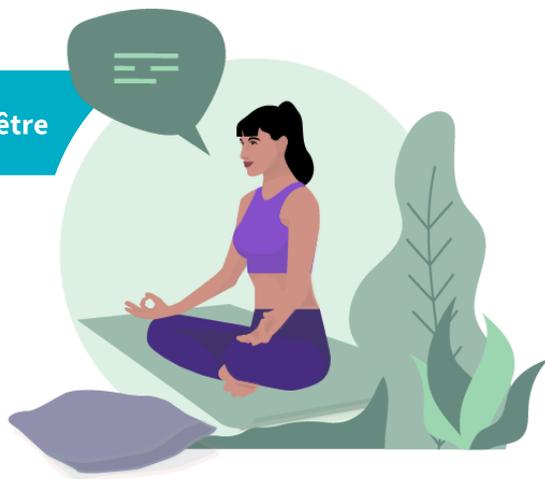
Une équipe d'experts
Infirmiers, médecins, conseillers services en santé, conseillers en Economie Sociale et Familiale, diététiciens, psychologues.

Un échange illimité en toute confidentialité
Échangez directement et autant de fois que souhaité avec l'équipe Angel. Les données sont protégées par le secret médical.



Mon coach bien-être

7j/7



PRÉSERVEZ VOTRE FORME ET VOTRE SANTÉ

De précieux conseils
Calculez votre âge santé, découvrez des tests, articles et conseils pour rester en pleine forme !

Des vidéos pour votre forme et bien-être
Bénéficiez de vidéos d'entraînement sportif avec une coach et des vidéos pour vous aider à vous détendre.

Des programmes de coaching
Bénéficiez de programmes de coaching sélectionnés par des médecins pour leur efficacité : nutrition, sommeil, méditation...

Les services



Téléconsultation médicale

7j/7



CONSULTER UN MÉDECIN À DISTANCE 7J/7

Un médecin généraliste disponible 7j/7
Des médecins généralistes sur rendez-vous.

Vos ordonnances en ligne
Pratique et efficace, vos ordonnances sont disponibles en ligne.

Visioconférence

Echangez avec un médecin par vidéo, accédez à votre historique d'appel.

+ Secret médical garanti

+ Aucun paiement des consultations (sans avance de frais)



Prévention Cancer



De précieux conseils & informations

Découvrez nos vidéos dédiées à la prévention et au dépistage.

Questionnaire personnalisé en ligne

Répondez au questionnaire de détection et d'informations sur les facteurs de risque (questions relatives à vos habitudes de vie et votre contexte personnel & familial).

Recevez une synthèse écrite des résultats, enrichie de recommandations adaptées.

Entretien de Prévention

À l'issue du questionnaire de détection, échangez si besoin avec un médecin. Soyez encouragé à faire évoluer vos modes de vie et accompagné dans les actions potentielles à mener.

Les services



2nd Avis Médical

Possibilité de déposer la demande 7j/7, 24h/24



ÉCLAIREZ VOS DÉCISIONS MÉDICALES

Un second Avis Médical spécialisé

Bénéficiez de l'expertise de médecins spécialistes experts de votre pathologie, pour confirmer un diagnostic en cas de maladies sévères, en cas de doutes sur le diagnostic ou sur le traitement.

Exemples de pathologies couvertes : cancer, opération d'un enfant, diabète, chirurgie orthopédique, maladies cardiaques ...

Un accompagnement médical tout au long du parcours

Vous êtes accompagnés par un médecin référent Angel. Une fois le dossier complet, le médecin spécialiste rendra son second avis médical dans un délai de 10 jours ouvrés.

Des centres d'excellence

Un réseau constitué d'hôpitaux français dont notamment les établissements de l'AP-HP et les CHU des grandes métropoles françaises.



Réseau de Soins

Partenaires
Géolocalisables
7j/7, 24h/24

itelis



SOIGNEZ VOTRE BUDGET SANTÉ

Votre vue

L'offre en magasin

Jusqu'à 40% d'économie sur vos verres auprès de nos opticiens partenaires.

L'offre en ligne

Avec le 100% Bien Vu, vos lunettes à 0 €.

Un choix étendu de montures du panier A* et des garanties supplémentaires (comme la garantie casse sur les verres). Le tout en quelques clics, grâce à un parcours entièrement digital.

Opticien à domicile

En partenariat avec Optical Center Mobile, l'opticien se rend au lieu de votre choix dans un véhicule équipé d'un matériel de haute technicité.

Service accessible au 01 84 72 79 79**

Point Vision

Obtenez des rendez-vous ophtalmologiques dans des délais courts grâce au partenariat établi avec 52 centres Point Vision répartis sur le territoire métropolitain.

* 300 montures adultes et enfants

** Prix d'un appel local en France, numéro non surtaxé du lundi au vendredi de 9h30 à 18h, hors jours fériés

Vos soins dentaires

Jusqu'à 9 % d'économie sur les prothèses les plus fréquentes.

Votre audition

Jusqu'à 15% d'économie sur les aides auditives.

Tests auditifs en ligne.

De nombreux avantages

marques de qualité, garanties après-vente...

Votre bien-être

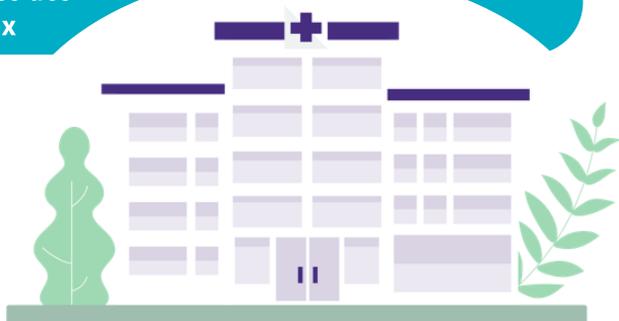
Des tarifs négociés chez les ostéopathes, chiropracteurs, psychologues et diététiciens du réseau.

Les services



Palmarès des hôpitaux

7j/7, 24h/24



PRÉPAREZ AU MIEUX VOTRE HOSPITALISATION

Palmarès des hôpitaux et cliniques

- Comparez les établissements de santé.
- Choisissez votre lieu d'hospitalisation grâce à des informations complètes.

Analyse tarifaire et dépassements d'honoraires

- Évaluez votre devis par rapport aux prix du marché.
- Obtenez un avis sur le dépassement d'honoraires et abordez le sujet financier plus facilement avec votre chirurgien.

Recherche par

- ✓ Spécialité(s)
- ✓ Département(s)
- ✓ Région(s)
- ✓ Ville(s)

Check-list

Des conseils pratiques pour préparer votre hospitalisation ou celle d'un proche.



Aide à domicile

Par téléphone

Numéro disponible sur l'Attestation de tiers payant



SOYEZ ACCOMPAGNÉ DANS LES MOMENTS IMPORTANTS

Rapatriement médical en cas d'atteinte corporelle grave à plus de 50 kms du domicile

Prise en charge du rapatriement sanitaire par un moyen de transport adapté :

- vers le centre hospitalier le mieux adapté à l'état de santé ou le plus proche du domicile
- vers le domicile

La décision du rapatriement est prise en fonction des seuls impératifs médicaux

Hospitalisation (y compris en ambulatoire) ou immobilisation à domicile > à 5 jours

- Aide-ménagère (dans la limite de 40h sur 20 jours).
- Garde malade (dans la limite de 40h sur 20 jours).
- Garde des enfants (dans la limite de 40h sur 20 jours).
- Soutien scolaire (dans la limite de 15h/ semaine dans l'année scolaire en cours si l'absence scolaire est supérieure à 15 jours consécutifs. Cours dispensés à partir du 16ème jour).
- Proche au chevet (dans la limite de 80 €/nuit pour 3 nuits, si aucun membre de sa famille ne se trouve dans un rayon de 50 km du lieu de domicile du bénéficiaire concerné).

Les services

AXA Entraide

Votre + AXA : au-delà d'Angel,
découvrez l'association
AXA Entraide



AXA entraide est une association à but non lucratif qui vous apporte une aide en cas de situation humaine et financière difficile aggravée par un évènement déclencheur de détresse sociale (sinistre, maladie, accident...). Le soutien d'AXA Entraide peut prendre la forme de services ou d'aide financière.

Exemples de participations accordées*

- Accompagnement budgétaire avec l'association Cresus
- Soutien aux personnes victimes de violences familiales
- Accompagnement psychologique : Rendez-vous sur Angel.fr (ou contacter le 3633) pour en bénéficier.
- Pour les personnes en situation de handicap : aide à l'acquisition d'un fauteuil roulant, à l'aménagement d'une maison ou d'un véhicule...
- Pour permettre l'accès aux soins : aide au financement de dépenses de santé non remboursées... (hors pathologies éligibles au 100% santé)

Une mise en œuvre rapide

Une fois le dossier établi il est ensuite présenté au comité de fonds de l'association qui statue et met en œuvre sa décision si la demande d'aide est acceptée.

Comment nous contacter ?

Déposer une demande en ligne sur <https://axaentraide.fr>

*Sous réserve d'acceptation de la demande d'aide en tenant compte des circonstances particulières, des charges et des ressources du foyer.

Les offres exclusives

Grâce à votre employeur, vous et vos ayants droit êtes protégés en Santé. Dans le cadre de notre relation avec votre entreprise, nous souhaitons vous faire bénéficier d'offres pour compléter votre protection à titre individuel.

MAINTENIR VOS GARANTIES SANTÉ

Pour vous permettre d'assurer une continuité de protection en cas de changement de situation (retraite, démission, licenciement...).

Votre éventuel départ de l'entreprise est l'occasion de réévaluer vos besoins en matière de santé.

Offre Tem'po

Une complémentaire santé réellement adaptée à vos besoins et qui intègre le 100 % Santé. **6 formules au choix :**



Option Santé +

Est la possibilité de compléter la formule

Pour vous et vos ayants droit.

Cette option permet une meilleure prise en charge sur :

- Les honoraires des médecins ne respectant pas l'un des Dispositifs de Pratique Tarifaire Maitrisée (DPTAM);
- La chambre particulière;
- La médecine douce;
- Les séances chez le diététicien;
- Les vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité sociale.

Bénéficiez du forfait « confort hospitalier »

Télévision, internet, conciergerie... et améliorez votre confort lors d'une hospitalisation.



Des services santé

Un univers médical dédié pour :

- Se maintenir en forme avec des **Conseils bien-être** et travailler sa mémoire grâce au programme de coaching **HappyNeuron**
- Être bien accompagné avec les "**opticiens à domicile**" qui se déplacent sur le lieu de son choix
- Prendre des décisions éclairées pour sa santé grâce au **2nd avis médical** qui permet d'accéder à des médecins experts de sa pathologie.

Et de nombreux autres services santé inclus dans les formules grâce à Angel.

-10%

De réduction en cas de souscription dans les 3 mois suivant la fin du contrat santé collectif.

-10 % de réduction supplémentaire pour votre conjoint s'il souscrit également

Pour en savoir plus :

Contactez votre interlocuteur AXA habituel pour plus d'informations.



Les offres exclusives

Grâce à votre employeur, vous et vos ayants droit êtes protégés en Santé.

Dans le cadre de notre relation avec votre entreprise, nous souhaitons vous faire bénéficier d'offres pour compléter votre protection à titre individuel.

POUR VOS ENFANTS lors d'un **départ à l'étranger** au cours de leurs études.

Offre Student +

DES GARANTIES DEDIEES

Une assurance santé qui rembourse au 1^{er} euro, adaptée aux étudiants à l'étranger.

2 formules au choix :

ESSENTIEL

Couverture
en cas d'accident ou
d'urgence seulement

SERENITE

Couverture
à tout moment

DES SERVICES INCLUS

Pour vous et vos ayants droit.

En inclusion dans les deux formules :

Des services d'assistance

- Assurance bagages et effets personnels;
- Responsabilité civile privée;
- Assistance juridique;
- Assistance rapatriement;
- Assurance accident.



Des services santé

Un univers médical dédié pour :

- répondre à toutes les questions de santé grâce au Chat médico-social et à la Téléconsultation Médicale
- orienter et accompagner l'étudiant dans les moments compliqués grâce au Soutien Psychologique
- se maintenir en forme avec des Conseils bien-être

-10%

De réduction commerciale pour les enfants d'assurés d'un contrat AXA.

Vous êtes intéressés ?
Contactez votre interlocuteur AXA habituel pour plus d'informations.





Maîtriser vos dépenses de santé

6 conseils pour vous permettre de continuer à bien vous soigner tout en allégeant votre budget santé.

1

Mieux vaut prévenir que guérir

Si se soigner est capital, prévenir et anticiper la maladie sont des réflexes à adopter non seulement pour rester en bonne santé, mais aussi parce que prévenir coûte moins cher que guérir.

Retrouvez tous nos conseils prévention et bien-être sur Angel et renseignez-vous sur les programmes de dépistage proposés par la Sécurité sociale.

2

Déclarer un médecin traitant et respecter le parcours de soins

Pour bénéficier du meilleur taux de remboursement de la Sécurité sociale, la première démarche est de choisir un médecin traitant.

Une fois votre médecin traitant choisi, il est le passage obligé du parcours coordonné avant de consulter des spécialistes (sauf exceptions).

3

Privilégier les médecins conventionnés secteur 1 ou adhérents au Dispositif de Pratiques Tarifaires Maîtrisées (DPTAM)

Ils sont tenus de respecter un taux de dépassement d'honoraires moyen, défini et limité.

4

Ne passez pas à côté du panier 100% Santé

Depuis le 1er janvier 2020, les professionnels de santé ont l'obligation de proposer dans leur devis au moins un équipement du panier 100% Santé.

N'hésitez pas à en faire la demande à votre opticien, dentiste ou audioprothésiste.

5

Pensez à utiliser vos services et votre réseau de soins

Privilégiez les professionnels de santé partenaires Itelis pour bénéficier de nombreux avantages et de tarifs négociés.

Évaluez le devis de votre chirurgien par rapport aux prix du marché depuis le palmarès des hôpitaux disponible sur Angel.

6

Ne pas faire d'avance de frais

Avec le tiers-payant, vous n'avez pas à avancer d'argent (en fonction de votre niveau de garantie et de la dépense engagé). AXA règle directement vos dépenses.

chez les professionnels de santé suivants : pharmaciens, certains radiologues et laboratoires, partenaire du réseau de soin Itelis, ...



LE SAVIEZ-VOUS ?

La réforme 100% Santé permet désormais à tous les Français équipés d'une complémentaire santé responsable de bénéficier de 0€ de reste à charge sur certains soins essentiels en optique, dentaire et audiologie.

Vous avez maintenant le choix entre plusieurs paniers :

- Panier 100% Santé = 0 € de reste à charge
- Panier Reste à charge maîtrisé
- Panier libre

A SAVOIR



Zoom sur la fiche de paie :

Mieux la comprendre c'est possible ! Consultez notre site pédagogique.

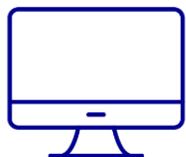
[→ Voir le site](#)

A SAVOIR

Un **guide budget santé** est disponible dans votre espace client afin de vous aider à mieux maîtriser vos dépenses en santé. Retrouvez 17 astuces pour vous aider à vous soigner tout en allégeant votre budget santé.



Les contacts



VOTRE ESPACE CLIENT

Espace Client
axa.fr

Via axa.fr ou l'application mobile Mon AXA



PAR TÉLÉPHONE

09 72 72 72 42

Du lundi au vendredi de 8h à 18h



PAR VOIE POSTALE

Service Clients AXA
TSA 41124
37409 Amboise Cedex





Votre Espace Client

Retrouvez l'ensemble
de vos services en ligne sur axa.fr
ou sur l'application Mon AXA



CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres
citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de
chacun. Nos actions concrètes et la grille d'évaluation sont
accessibles sur axa.fr/demarche-citoyenne